

Liste d'autoévaluation/de vérification de recertification pour Centres de carrosserie certifié Toyota



N°	Section	Question	Oui	Non	Commentaires de l'évaluateur
1	Outils/ équipement	Questions obligatoires : L'atelier est-il équipé d'une soudeuse MIG capable de produire un courant de 180 A et de fondre du fil à souder en acier ou en bronze d'un diamètre de 0,6 ou 0,8 mm (0,023 ou 0,030 po)? Des soudures d'essai sont-elles effectuées dans l'atelier? Les techniciens sont-ils des soudeurs formés/certifiés?			
2	Outils/ équipement	Questions obligatoires : L'atelier est-il équipé d'une soudeuse par points par résistance de type à pince (STRSW), min. 10 000 A et 600 PSI? Des soudures d'essai sont-elles effectuées dans l'atelier? Les techniciens sont-ils des soudeurs formés/certifiés?			
3	Outils/ équipement	L'atelier est-il doté d'équipements de protection personnelle adéquats (bouclier de soudeur, couvertures de soudeur, visières, gants, protecteurs d'avant-bras en cuir, écrans de soudeur, lunettes de sécurité, masques à cartouche pour peinture, gants hybrides) et le personnel est-il formé pour utiliser ces équipements?			
4	Outils/ équipement	Question obligatoire : L'atelier est-il équipé d'un outil d'analyse du fabricant Toyota (Toyota Tech Stream) ou l'équivalent, capable d'effectuer le <u>calibrage du point zéro</u> , les <u>vérifications de santé</u> et le recalibrage des systèmes électroniques? L'atelier effectue-t-il l'analyse de vérification de santé de véhicule (avant et après travaux) avec le même outil? (Les outils du marché de l'après-vente ne sont pas acceptables.)			
5	Outils/ équipement	L'atelier est-il doté d'un équipement d'application par pression de matériau de protection contre la corrosion équipé de buses accessoires pour appliquer des matériaux anticorrosion (cire) à l'intérieur des cavités de la carrosserie avec un jet de pulvérisation sur 360 degrés, conformément aux procédures de réparation Toyota?			

Liste d'autoévaluation/de vérification de recertification pour Centres de carrosserie certifié Toyota



N°	Section	Question	Oui	Non	Commentaires de l'évaluateur
6	Outils/ équipement	Question obligatoire : L'atelier dispose-t-il d'un châssis, d'un banc de réparation, d'un équipement de traction capable de tirer à 360 degrés et de systèmes de mesure tridimensionnels informatisés capables d'imprimer des informations pré- et post-utilisation?			
7	Outils/ équipement	L'atelier est-il équipé d'équipements conformes aux normes de réparation actuelles? (Système de peinture : cabine de peinture à aspiration par le sol, équipement de réglage de la géométrie des roues, préparation de carrosserie, débosselage, système de peinture, finition de la peinture...)			
8	Outils/ équipement	Question obligatoire : L'atelier dispose-t-il d'ordinateurs capables d'imprimer et d'accéder à Internet afin que les techniciens puissent consulter des informations techniques et suivre des formations TCI, TMS et ICAR en ligne (Infocourant, TIS, bulletins)? 1 ordinateur par tranche de 4 techniciens.			
9	Outils/ équipement	Question obligatoire : Les techniciens se réfèrent-ils aux informations techniques de Toyota sur Infocourant/TIS/PRRT pour s'assurer que les véhicules sont réparés conformément aux procédures de réparation recommandées par Toyota?			
10	Processus	Les estimateurs de l'atelier se réfèrent-ils aux informations techniques de Toyota dans le cadre de l'estimation ou de la planification de la réparation (TIS)?			
11	Processus	Le personnel de l'atelier utilise-t-il du matériel pour protéger l'intérieur des véhicules (tapis protecteurs, couvre-sièges, protecteurs de volant)?			
12	Processus	Question obligatoire : L'atelier est-il doté de chariots pour pièces afin que les pièces retirées du véhicule du client soient stockées sur le chariot et non à l'intérieur ou sur le véhicule du client?			
13	Santé et sécurité	Tous les équipements de l'atelier sont-ils inspectés et entretenus conformément à la réglementation provinciale? (Ponts élévateurs, cabine de peinture, équipements de levage...)			

Liste d'autoévaluation/de vérification de recertification pour Centres de carrosserie certifié Toyota



N°	Section	Question	Oui	Non	Commentaires de l'évaluateur
14	Santé et sécurité	L'atelier est-il doté d'une équipe de santé et sécurité responsable d'organiser des réunions régulières et d'émettre des procès-verbaux et des notes conformément à la réglementation provinciale?			
15	Santé et sécurité	Le personnel de l'atelier procède-t-il à une inspection de santé et sécurité de l'ensemble des installations et en publie-t-il les résultats conformément à la réglementation provinciale?			
16	Santé et sécurité	L'atelier est-il doté d'un conseil de santé et sécurité responsable de publier la documentation requise? (Droit de savoir, livre vert, politique de santé et sécurité, violence en milieu de travail, inspections/notes des réunions de sécurité...)			
17	Santé et sécurité	Les postes de douches oculaires, les extincteurs d'incendie, les trousseaux de premiers soins, etc. sont-ils en bon état, inspectés conformément à la réglementation provinciale et accessibles sans être obstrués par des outils, des voitures ou des équipements?			
18	Réglementation	Question obligatoire : Le personnel de l'atelier comprend-il des techniciens diplômés en réparation de carrosserie? Le personnel de l'atelier comprend-il des soudeurs diplômés/certifiés?			
19	Image	L'atelier est-il doté d'un programme d'uniformes pour l'ensemble de son personnel? (Image professionnelle.)			
20	Formation	Question obligatoire : L'atelier a-t-il obtenu le statut I-CAR Or ou est-il sur le point d'obtenir la certification I-CAR Or en plus du cours TOY01 ? Pour les provinces ayant une assurance publique (ICBC, SGI et MPIC), les ateliers doivent satisfaire aux exigences de formation prescrites par ces assureurs particuliers et du cours TOY01 . L'atelier s'est-il inscrit ou participe-t-il à la formation en réparation et finition de carrosserie Toyota (États-Unis) et à la formation offerte par TCI?			
21	Commodités	L'atelier offre-t-il des rafraîchissements aux clients (café, thé, eau...)?			

Liste d'autoévaluation/de vérification de recertification pour Centres de carrosserie certifié Toyota



N°	Section	Question	Oui	Non	Commentaires de l'évaluateur
22	Commodités	L'atelier est-il muni de toilettes propres et convenablement situées à l'intention des clients?			
23	Stationnement	L'atelier dispose-t-il d'un espace de stationnement pavé pour les clients doté d'un système d'éclairage conséquent au volume d'affaires (égal à 1,5 fois le nombre de postes de travail)? Les places de stationnement doivent être peintes et assez larges pour être facilement accessibles.			
24	Entreposage	L'atelier possède-t-il un espace d'entreposage de véhicule sécurisé?			
25	ISC	L'atelier dispose-t-il d'un système de mise à jour du statut des réparations (min. aux deux jours et selon la préférence du client, soit par courriel, texto ou téléphone) et le personnel de l'atelier fait-il le suivi de l'ISC pour les réparations complétées?			
26	Réunions de production	L'atelier tient-il des réunions de production quotidiennes avec l'ensemble de son personnel afin de réviser des éléments tels que : la production quotidienne, le nombre de véhicules à réparer, les délais, la santé et la sécurité, les conseils/informations techniques, les nouveautés, les politiques/procédures normalisées de l'atelier, etc.?			
27	Garantie	L'atelier fournit-il une garantie écrite pour toutes ses réparations (un an minimum)?			
28	PRRT	Question obligatoire : Le personnel de l'atelier suit-il les procédures de réparation recommandées par Toyota lors de la préparation de toutes les estimations dans Mitchell?			
29	Pièces	Question obligatoire : Le personnel de l'atelier soumet-il toutes les estimations au département des Pièces du concessionnaire Toyota via OE Connection (Pièces de choix Toyota) pour les occasions d'égaliser les prix?			

Liste d'autoévaluation/de vérification de recertification pour Centres de carrosserie certifié Toyota



N°	Section	Question	Oui	Non	Commentaires de l'évaluateur
30	Pièces	Le personnel de l'atelier utilise-t-il des nouvelles pièces Toyota du fabricant pour toutes les réparations, et les pièces Toyota du fabricant qui ne sont pas neuves (d'occasion, marché de l'après-vente, LKQ) sont-elles notées sur le bon de réparation et revues avec le client?			
31	Politique	L'atelier a-t-il mis en œuvre des politiques écrites portant sur la santé et la sécurité, le code de conduite, les équipements de protection, le contrôle de la qualité, la carrosserie, la peinture, etc.?			
32	Procédures normalisées	Des procédures normalisées sont-elles actuellement en place dans l'atelier pour différentes fonctions, tâches et procédures effectuées par le personnel (contrôle de la qualité, finition esthétique, réparation de carrosserie, peinture, livraison, ménage, 5S, etc.)? Celles-ci devraient être passées en revue annuellement ou au besoin.			
34	5S	L'atelier adhère-t-il aux pratiques 5S (supprimer l'inutile, situer les choses, faire scintiller, standardiser les règles, suivre et progresser)? Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.			
35	Systèmes	L'atelier est-il actuellement doté d'un système de gestion informatique d'atelier de carrosserie (Mitchell, Audatex Summit) et l'atelier fait-il le suivi/la supervision de la durée du cycle, des coûts de réparation moyens, du rapport pièce/main-d'œuvre et des autres indicateurs de rendement clé de gestion?			
36	Systèmes	Le personnel de l'atelier est-il en mesure de faire le suivi sur tous les véhicules au cours du processus de réparation et de fournir une mise à jour précise au client en cas d'appel de ce dernier?			
37	Livraison	L'atelier est-il doté d'une aire de livraison bien éclairée et couverte?			

Liste d'autoévaluation/de vérification de recertification pour Centres de carrosserie certifié Toyota



N°	Section	Question	Oui	Non	Commentaires de l'évaluateur
38	Plan de réparation	L'atelier dispose-t-il d'une zone propre et bien entretenue pour effectuer l'analyse des dommages et la planification de la réparation?			
39	Assurances	Question obligatoire : L'atelier bénéficie-t-il actuellement d'une assurance de responsabilité de garagiste dont la limite est de 2 millions de dollars minimum?			
40	Aluminium	L'atelier est-il doté d'une aire propre ou d'un processus séparé pour effectuer des réparations de pièces en aluminium?			
41	Général	Dans son ensemble, l'installation (extérieur du bâtiment, enseignes, espace de stationnement, salles d'attente, cours d'entrée, ateliers de préparation de carrosserie, de mécanique, de peinture et de finition esthétique, aire de livraison, bureaux, toilettes, salle à manger, pièces) correspond-elle à la qualité des véhicules Lexus, Scion et Toyota et aux marques qu'ils représentent?			

Les ateliers doivent obtenir un « oui » à toutes les questions obligatoires et pas plus de cinq « non » aux autres questions pour se qualifier pour la certification.

Nom du centre de carrosserie _____

Noms des évaluateurs _____

Date _____